Envoyé en préfecture le 23/05/2023
Reçu en préfecture le 23/05/2023
Publié le
ID : 003-210302980-20230519-DEC202354-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

19 MAI 2023

DEC202354
FINANCES ;
Signature d'un devis actualisé pour la réalisation d'une étude géotechnique G1 ES + PCG dans le cadre de la vente d'un terrain situé 30-32 rue Jean Jaurès.

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-22 4°,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget (mais dans la limite de 100 000 euros),

VU le premier devis de la société Sic Infra 63 d'un montant de 2 100 € TTC

CONSIDERANT qu'une étude géotechnique G1 ES + PCG doit être réalisée avant la vente du terrain situé 30-32 rue Jean Jaurès ;

CONSIDERANT que l'accès unique sur les parcelles n°21 et 22 ne permet pas le passage de la machine de sondage, ces derniers ne seront pas effectués sur ces zones ;

CONSIDERANT que la société Sic Infra 63 a actualisé le premier devis pour supprimer les sondages non réalisables ;

DECIDE la signature du devis :

- Devis pour la réalisation d'une étude géotechnique G1 ES + PCG du terrain situé 30-32 rue Jean Jaurès : 1 620 € TTC avec la société SIC Infra 63

PUBLICATION au R.A.A.

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué aux travaux

Jean-Michel ALLAIN

MAIRIE DE VARENNES-SUR-ALLIER (ALLIER)